



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'en vertu des articles 319 et 320 de la *Loi et Cités et Villes* et de l'article 314.2 de la *Loi sur les Élections et Référendums municipaux* (L.E.R.M.), il y a lieu de modifier le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Lac-Delage pour l'année civile 2018, adopté le 9 novembre 2020 par la résolution numéro 2020-108 de manière à ce que la séance ordinaire prévue le **mardi 12 octobre 2021** soit plutôt tenue le **lundi 4 octobre 2021, à 19 h 30**, et ce, en raison de la tenue de l'élection générale du 7 novembre 2021.

Donné ce 15^e jour du mois de septembre 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Josée Desmeules", is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière